

Point de vue de l'Union suisse des paysans du 7 octobre 2016

L'empreinte écologique laissée par les denrées alimentaires importées

Nous importons aujourd'hui près de 50 pour cent de notre nourriture. C'est donc à l'étranger que nous laissons une part importante de notre empreinte écologique – environ 60 pour cent selon une étude de l'Office fédéral de l'environnement. Les atteintes à l'environnement que nous causons à l'étranger sont donc plus grandes qu'en Suisse. De par la législation stricte (en particulier des prestations écologiques requises, auxquelles se conforment 98 pour cent des agriculteurs suisses), nous pouvons partir du principe que les ressources sont mieux gérées dans notre pays et que les atteintes environnementales sont, en comparaison, moindres qu'à l'étranger.

En important des denrées alimentaires, nous « exportons » donc nos atteintes environnementales et portons ainsi une part de responsabilité quant aux problèmes environnementaux mondiaux. Cela rend inévitable la question de l'empreinte écologique des denrées alimentaires importées. Quelles importations sont plus ou moins problématiques du point de vue de l'environnement ? Le transport joue un rôle important dans ce contexte. Lorsque des aliments sont transportés par avion, le bilan écologique se révèle désastreux en ce qui concerne les émissions de CO₂ – comme par exemple dans le cas des asperges. Plus de 12 kg de CO₂ sont émis par kilo d'asperges qui arrivent chez nous par les airs, alors que les émissions causées par la production indigène n'atteignent même pas 0,5 kg de CO₂ par kilo. Le bilan se révèle semblable dans le cas des haricots : des haricots frais d'Egypte ont un impact négatif presque dix fois plus grand sur l'environnement que des haricots suisses durant la saison. Ces exemples montrent qu'avec une nourriture de saison la bataille est déjà à moitié gagnée ! Les produits saisonniers présentent souvent un meilleur bilan écologique, puisqu'ils proviennent généralement de la région.

Alors qu'il est important de tenir compte du bilan écologique d'un produit alimentaire, il n'est pas, à lui seul, le garant d'une consommation durable. Les aspects économiques et sociaux entrent également en ligne de compte. Prenons l'exemple de l'huile de palme : elle présente une bonne consistance, elle se conserve longtemps et, surtout, elle est bon marché. C'est pourquoi elle jouit d'une telle popularité dans l'industrie alimentaire. L'huile de palme montre un bilan écologique plutôt favorable : sa production est efficace. Mais le recul de la biodiversité causée par le déboisement des forêts vierges n'est toutefois pas pris en compte. La dimension sociale est, elle aussi, négligée. Les gens des pays du Sud travaillent dans les plantations d'huile de palme pour un maigre salaire et, faute de terres pour la production locale, ils doivent acheter leur propre nourriture. Les paysans sur place paient très cher l'huile de palme bon marché.

Le bilan écologique de certains aliments ne tient pas non plus compte du gaspillage alimentaire. Environ un tiers de tous les aliments produits en Suisse est perdu ou gaspillé entre le champ et l'assiette et, contrairement aux idées reçues, les ménages en seraient les premiers responsables. Nous pouvons présumer que les produits importés sont gaspillés dans une même proportion. Les produits périmés ou les restes de repas finissent à la poubelle et représentent la plus grande partie du gaspillage alimentaire. Ces pertes pèsent très lourd dans la balance d'un point de vue environnemental !

La Suisse dispose de terres fertiles. Compte tenu de la raréfaction des ressources dans le monde entier, nous devons à tout prix mieux exploiter ce potentiel. Si nous réduisons la production en Suisse, nous achetons davantage de produits à l'étranger, les éventuels impacts négatifs se produisent donc là-bas. Nous portons tous notre part de responsabilité afin de s'opposer à cette mentalité du « chacun pour soi ». Engageons-nous, par conséquent, pour une production et une consommation durable de produits alimentaires en Suisse.

Christine Badertscher, responsable du ressort Politique agricole à l'Union suisse des paysans

